



Accréditation du Centre de Formation Permis Tronçonneuse European Chainsaw Users

Cette attestation est délivrée conformément au cahier des charges de la formation européenne « European Chainsaw Users ».

Le comité directeur de l'Agence Nationale EFESC France atteste que le centre de formation

CFPPA de Mirecourt

a reçu l'accréditation qui lui permet de délivrer la formation européenne conduisant au « Permis Tronçonneuse » et d'évaluer les candidats au certificat de qualification correspondant.

L'accréditation a été délivrée car le centre de formation répond aux exigences de qualité fixées par l'agence Européenne EFESC.

Pour le comité directeur d'EFESC France
Le 5 janvier 2015